



CICR

Combien de temps encore l'Agence aura-t-elle besoin de recourir aux millions de documents d'archives de la deuxième guerre mondiale? Selon ses estimations, jusqu'en l'an 2000 au moins, après quoi les dossiers seront conservés – sur microfilms pour des raisons de sécurité – en tant que documents historiques d'une valeur inestimable. De nos jours, 25% du travail de l'Agence est encore consacré à des cas engendrés par ce long conflit et ses suites.

### LES CONFLITS MODERNES

A partir de 1945, l'Agence fut fermement implantée, de façon permanente, au sein du CICR. L'adoption, en 1949, de la IVe Convention de Genève, relative à la protection des civils en temps de guerre, fournit une base légale à certaines des initiatives prises par l'Agence durant la deuxième guerre mondiale.

A peine la paix était-elle revenue dans le monde que, en 1948, l'Agence fut à nouveau appelée à intervenir en faveur des victimes de la guerre en Palestine. Les messages Croix-Rouge furent utilisés par les familles séparées à la suite de la création de l'Etat d'Israël. L'ACR n'a, depuis, jamais cessé ses activités au Moyen-Orient: conflit de Suez, guerre des Six Jours, guerre de 1973 et conflits actuels l'ont amenée à étendre toujours plus ses activités dans cette partie du monde, où ses services sont aujourd'hui plus solidement établis que partout ailleurs.

En fait, l'Agence est intervenue dans la plupart des situations de conflit depuis 1945: guerre du Vietnam et guerres d'indépendance en Afrique pendant les années 60, conflit de Chypre et guerre indo-pakistanaise pendant les années 70. Elle déploie aujourd'hui une part importante de ses activités en faveur des prisonniers politiques dans le monde entier; leur enregistrement par les soins de l'Agence est considéré par le CICR – et par les détenus eux-mêmes – comme une forme de protection.

Au cours des dix dernières années, un désir de décentralisation a amené la création d'Agences de recherches sur le terrain, à proximité des théâtres d'opérations au Liban,

au Salvador, dans diverses régions d'Afrique et ailleurs. Il ne s'agit cependant que d'une décentralisation opérationnelle, Genève demeurant le principal pôle de convergence pour toutes les informations obtenues sur le terrain. Plus d'une douzaine de pays ont maintenant des Agences de recherches CICR tandis que les Sociétés nationales de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge sont encouragées sans relâche à créer leurs propres services de recherches.

### ACR 1984: quelques chiffres

- près de 41.000 nouveaux cas de demandes de recherches ont été enregistrés;
- deux millions de messages Croix-Rouge ont été échangés entre membres de familles séparées, civils, prisonniers de guerre et détenus, lors d'interruptions des réseaux normaux de communication;
- 12.000 personnes environ ont bénéficié des réunions de familles et rapatriements organisés par l'Agence.



Y. MULLER/CICR



CICR